

## Conseil collectif sur la production fourragère réalisé par les techniciens de la Chambre d'Agriculture 71 Outil de pilotage et d'aide à la décision pour les éleveurs

Rédaction : Véronique GILLES – veronique.gilles@sl.chambagri.fr – Amélie POULLEAU – amelie.poulléau@sl.chambagri.fr – Denis CHAPUIS – denis.chapuis@sl.chambagri.fr

Sommes des températures cumulées	200°C (base janvier) Apport d'azote	300°C- 350°C (base février) mise à l'herbe	500°C à 550 °C fin déprimage épis 5 cm	700°C-800°C fauche précoce début épiaison	1000°C foin précoce début floraison	1200°C foin moyen floraison	1400°C foin tardif médiocre début grainage	>1400 °C grainage
- ZONES précoces - ZONES tardives						>300	< 300	

### Enfin la pluie : Trouver le bon créneau pour réaliser les foins

Station	Prairies Σ tpt°cumulée base février	Précipitations hebdomadaires
Autun 300	1233	46,2
Autun 400*	1165	
Autun 500*	1097	
Macon	1461	23,4
St Symphorien de M	1318	37,7
Saint Yan	1323	113,6
Jalogny	1289	36,0
Beaumont 300*	1298	
Beaumont 400	1233	48,0
Mont St Vincent 600	1258	52,6
Mont St Vincent 400*	1388	
Matour	1261	42,9
Chalon	1329	30,7
Varenne St Sauveur	1404	18,1
St Maurice les Couches	1351	37,7

Les pluies tombées ce week-end vont profiter aux prairies pâturées et à celles fauchées. Pour les cultures, cela dépend de la présence de grêle qui a fait de gros dégâts où elle est passée.

Il est temps de faire les foins, mais la météo des prochains jours est très aléatoire, avec

des risques d'averses réguliers. Profitez-en pour faucher les refus. La qualité des fourrages est déjà bien entamée, sauf dans les zones tardives au-dessus des 400 m.

### Réseau pousse

Les températures plus acceptables de début de semaine dernière et les orages ont permis de redonner un élan à la pousse des parcelles : Entre 60 et 140 kg MS/ha/jour suivant les zones.

### Abreuver vos animaux en pâturage

#### 1 Estimer les besoins en eau de vos animaux :

La consommation en eau va fluctuer en fonction de différents facteurs :

- Stade physiologique et production laitière de l'animal.
- Teneur en MS de l'alimentation (apport de foin au pâturage).
- De la présence de points d'ombre.
- De la température et de la pluviométrie.

Il faut retenir les consommations journalières ci-dessous :

Cheptel	Moyenne	Pic estival
Vache Laitière (35 kg/j)	55 l	125 l
Vache allaitante	35 l	75 l
Broutard (200 kg)	15 l	20 l
Génisse 350 450 kg	30 l	50 l
Brebis + agneaux	6 l	12 l
Chèvre laitière	5 l	12 l

#### 2 Choisir la capacité et le débit de l'abreuvoir :

Cette décision se prend en fonction du positionnement de l'abreuvoir dans la parcelle.

- Pour les points d'eau éloignés (+ de 200 m) ce qui est

généralement le cas en pâturage libre, les animaux se déplaceront en grand nombre pour aller boire. Il est donc essentiel que le système d'abreuvement puisse accueillir au moins 20 % des individus simultanément. Le débit doit alors fournir la moitié de la consommation quotidienne en 10 min (pour un lot de 20 Vall+vx en été :  $1900 L/j = \text{Besoin de } 950 L \text{ en } 10 \text{ mn}$  soit un débit de  $5,7 m^3/h$ ).

- A l'inverse, si la distance entre le fond de la parcelle et l'abreuvoir est inférieur à 200 m, les animaux iront s'abreuver plus fréquemment et en petits groupes. Il devra fournir un quart de la consommation quotidienne en 10 min (pour ce même lot : Besoin de 475 L en 10 mn soit un débit de  $2.9 m^3/h$ ). Ajuster le volume de votre bac.

#### 3 Où positionner le point d'eau ?

Pour que les animaux ne négligent pas le pâturage en période de forte température, ils ne doivent pas avoir à faire plus de 400 m entre le fond de la parcelle et le point d'eau.

- Il est préférable de ne pas positionner le point d'eau directement à l'ombre pour éviter la saturation de l'endroit durant les périodes très chaudes. Il faut aussi éviter de le placer à l'entrée de la parcelle ou dans des zones étroites.

- En pâturage tournant, le point d'eau peut se positionner soit au milieu des paddocks, soit vers un parc accessible par un couloir. En pâturage dynamique, un système d'abreuvoir mobile peut être mis en place (à partir d'un réseau de tuyau avec des branchements rapides).

### Les différents aménagements

La qualité de l'eau étant très importante pour la santé des animaux, il est préférable de limiter le plus possible l'abreuvement direct dans les points d'eau naturels : Problème de douve ou de leptospirose. Il est possible d'effectuer des aménagements sur ces points d'eau : Pompe à nez, pompe éolienne ou point d'eau aménagés le long d'un ruisseau. S'il existe un contrat de rivière sur le cours d'eau en question, ces aménagements peuvent être financés en partie.

#### Attention, ces captages sont très réglementés !

Pour plus de détails, vous pouvez contacter **Bertrand DURY à la Chambre d'Agriculture** ([bertrand.dury@sl.chambagri.fr](mailto:bertrand.dury@sl.chambagri.fr) – Tél : 06 74 38 70 37). Voir en pièce jointe les procédures liées aux divers captages. Pour vérifier la qualité de votre captage, contacter votre GDS pour les prélèvements et analyses d'eau.

### Les aides aux aménagements

Les travaux de captage, d'aménagement d'un point d'eau est un investissement important, mais qui se retrouve sur la santé du troupeau. Des aides existent en dehors des contrats de rivière : (Voir en pièce jointe les financements et conditions d'octroi).

Pour toutes informations, vous pouvez contacter un des **techniciens bâtiments** de la CA 71.